

**Arrêté n° 2011.065
en date du 14 avril 2011
modifiant l'arrêté du 28 juin
2010 fixant la liste des
membres de la Conférence
régionale de la santé et de
l'autonomie de Franche-Comté**

**La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé de Franche-Comté**

- Vu** le code de la santé publique, notamment son article L.1432-4;
- Vu** le code de l'environnement, notamment son article L.141-1;
- Vu** le décret n°2066-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère nominatif;
- Vu** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- Vu** le décret n° 2010-36 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé;
- Vu** le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie;
- Vu** le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de Madame Sylvie MANSION, en qualité de Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Franche-Comté,
- Vu** l'arrêté n° 2010 95 du 28 juin 2010 fixant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Franche-Comté,

Arrête :

Article 1^{er} : La conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Franche-Comté comprend 95 membres ayant voix délibérative répartis en huit collèges;

Article 2 : sont membres de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Franche-Comté au titre des collèges :

1°- collège des représentants des collectivités territoriales du ressort géographique de l'agence :

a) conseillers régionaux

- Madame Annie GENEVARD
suppléée par Monsieur Patrick GENRE

- Madame Brigitte MONNET
suppléée par Monsieur Pierre GROSSET

- Madame Véronique MOUGEY-GLORIOD
suppléée par Madame Salima INEZARENE

b) président des conseils généraux ou leurs représentants

- Monsieur Yves ACKERMANN, conseil général du Territoire de Belfort
suppléé par Madame Samia JABER, conseil général du Territoire de Belfort

- Monsieur Jean-Marie BART, conseil général du Doubs
suppléé par Monsieur Marc PETREMENT, conseil général du Doubs

- *En attente de désignation*, conseil général du Jura
suppléé par *en attente de désignation*, conseil général du Jura

- Monsieur Michel WEYERMANN, conseil général de Haute-Saône
suppléé par Monsieur Jean-Claude GAY, conseil général de Haute-Saône

c) représentants des groupements de communes

- Monsieur Etienne BUTZBACH, communauté d'agglomération belfortaine
suppléé par Monsieur Gérard SIMON, communauté d'agglomération belfortaine

- Monsieur Claude CHALON, communauté d'agglomération du Grand Dole
suppléé par Monsieur Jean Claude WAMBST, communauté d'agglomération du Grand Dole

- Monsieur Jean Marie SERMIER, communauté de Val d'Amour
- suppléé par Monsieur Pierre MAXIME, communauté de Val d'Amour

d) représentants des communes

- M. *désignation en cours*
suppléé par M. *désignation en cours*

- M. *désignation en cours*
suppléé par M. *désignation en cours*

- M. *désignation en cours*
suppléé par M. *désignation en cours*

2°- Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) représentants des associations agréées

- Madame Anny AUGÉ, Franche-Comté Parkinson
suppléée par Madame Marie-France BURTHÉRET, Franche-Comté Parkinson

- Madame Francine FORESTI, Franche-Comté Alzheimer
suppléée par Monsieur Bernard MAIRE, Transhepathe

- Madame Chantal HAVET, UNAFAM
suppléée par Monsieur Jean Claude GAILLARD, UNAFAM Jura

- Madame Odile JEUNET, ARUCAH
suppléée par Monsieur Marcelle GEHANDEZ, ARUCAH

- Madame Cécile PETIT-DESPREZ, Association AVEC
suppléée par Docteur Jean-Marie GIRARDEL, Ligue Cancer Territoire de Belfort

- Monsieur Pierre CARAYON, ANPAA
suppléé par Madame Marie-José ACINAS, ANPAA

- Monsieur Philippe GRAMMONT, Alliance Maladies Rares
Suppléé par Madame Monique DINTROZ, Association française du Goujerot Sjögren

- Monsieur Patrick LEBLEU, AIDES
suppléé par Monsieur Hakim LARIVIERE, AIDES

b) représentants des associations de retraités et personnes âgées

- Monsieur Robert GILLE, CODERPA de Haute-Saône
suppléé par Monsieur Raymond DELOYE, CODERPA de Haute-Saône
- Monsieur *en attente désignation*, CODERPA du Jura
suppléé par Monsieur Claude GUINCHARD, CODERPA du Jura
- Monsieur Jean-Pierre MONIER, CODERPA du Doubs
suppléé par Monsieur Jean DEMESMAY, CODERPA du Doubs
- Monsieur Jacques VIALIS, CODERPA du Territoire de Belfort
pas de suppléant désigné

c) représentants des associations des personnes handicapées

- Madame Dominique ETIEVANT, CDCPH de Haute-Saône
suppléé par Monsieur Daniel KUHN, CDCPH de Haute-Saône
- Monsieur Patrick BONNET, CDCPH du Territoire de Belfort
suppléée par Madame Valéry GARCIA, CDCPH du Territoire de Belfort
- Monsieur Alain COURANT, CDCPH du Doubs
suppléé par Monsieur Didier RIGAUD, CDCPH du Doubs
- M. en cours de désignation, CDCPH du Jura
suppléé par M. en cours de désignation, CDCPH du Jura

3°- Collège des représentants des conférences de territoire

- Madame Monique SARRAZIN, APAJH Territoire de Belfort
suppléée par Madame Renée BAILLEUX, SIAS Maïche
- Monsieur Patrick GENRE, Président de la Conférence de territoire
suppléé par Monsieur Etienne MOLLET, Vice Président de la Conférence de territoire
- Monsieur Jean MAUVAIS, Espoir Pays de Montbéliard
suppléé par Madame Marcelle GEHANDEZ, Espoir Pays de Montbéliard
- M. en cours de désignation,
suppléé par M. en cours de désignation,

4°- Collège des partenaires sociaux

a) représentants des organisations syndicales de salariés

- Monsieur Dominique BAILLY, CFE-CGC
suppléé par Monsieur Bernard MARCHISET, CFE-CGC
- Monsieur Thierry GAZON, FO
suppléé par Monsieur Alain LEGRAIN, FO
- Monsieur Patrice JACQUEY, CFTC
suppléé par Monsieur Philippe ROTH, CFTC
- Monsieur Vincent MAUBERT, CFDT
suppléé par Monsieur Norbert MARTEAU, CFDT
- Monsieur Dominique RAFFALI, CGT
suppléé par Madame Pascale LETOMBE, CGT

b) représentants des organisations professionnelles d'employeurs

- Madame Marie-Claude GUIGNARD, CGPME
suppléée par Monsieur Jean-Pierre BENOIT, CGPME
- Monsieur Vincent MARECHAL, UPA
suppléé par Monsieur Jean Michel CHARNU, UPA
- Monsieur Robert MILLARDET, MEDEF
suppléé par Monsieur Gilles CHAFFANGES, MEDEF

c) représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

- Monsieur Christian ORLANDI, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat
suppléé par Docteur Philippe CLERE, Union régionale des professions libérales

d) représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

- Monsieur Gérard CLERC, FRSEA
suppléé par Monsieur Jean-Marie THIOU, FRSEA

5° - Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociales

a) représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

- Madame Nathalie BERTIN, CCAS Pontarlier
suppléée par Monsieur Philippe COURTIEU, Croix Rouge Franche-Comté
- Monsieur Jacques PRUNIAUX, FNARS Franche-Comté
suppléé par Madame Sabah MAHIDDINE, FNARS Franche-Comté

**b) représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
au titre de la branche accidents du travail-maladies professionnelles :**

- Monsieur Christophe MADIKA, CRAM Bourgogne / Franche-Comté
suppléé par Monsieur Marc DUCHET, CRAM Bourgogne / Franche-Comté
- au titre de l'assurance vieillesse :**
- Monsieur Bernard TAPIE, CRAM Bourgogne / Franche-Comté
suppléé par Madame Nathalie JACOTOT, CRAM Bourgogne / Franche-Comté

c) représentant des caisses d'allocations familiales

- Monsieur Philippe BOUQUET, CAF Besançon
suppléé par Monsieur Jean-Marie DAME, CAF Besançon

d) représentant de la mutualité française

- Monsieur Bruno HERRY, Mutualité Française Franche-Comté
suppléé par Monsieur Olivier BASIRE, Mutualité Française Franche-Comté

6° - Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) représentants des services de santé scolaire et universitaire

- Monsieur Eric MARTIN, Recteur d'académie
suppléé par Docteur Claire GIRARDIN-THIEBAUT, rectorat d'académie
- Docteur Jean-Luc ROBBE, rectorat d'académie
suppléé par Docteur Sylvie GRAILLE, rectorat d'académie

b) représentants des services de santé au travail

- Monsieur Christian DROUHARD, DIRECCTE
suppléé par Monsieur Ludovic LESNE, DIRECCTE

- Monsieur Pascal Le DEIST, DIRECCTE
suppléé par Monsieur Bruno LAFON, DIRECCTE

c) représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

- Docteur Dominique ARNOULD, Conseil Général de Haute-Saône
suppléée par Docteur Marie-Christine MAITRE, Conseil Général du Jura

- Docteur Béatrice DUPUIS, Conseil Général du Territoire de Belfort
suppléée par Docteur Catherine MONNET, Conseil Général du Doubs

d) représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé

- Madame Jeannette GROS, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Franche-Comté
suppléée par Madame Pascale ANGIOLINI, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Franche-Comté

- Madame Cathy JEANBLANC, Réseau Addictologie ANITEA-F3A
suppléée par Monsieur Philippe BONNET, Réseau Addictologie ANITEA-F3A

e) représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche

- Professeur Alain DEPIERRE, Observatoire régional de la santé Franche-Comté
suppléé par Madame Cynthia MORGNY, Observatoire régional de la santé Franche-Comté

f) représentant des associations de protection de l'environnement agréées

- Madame Yvette GIRARD, UFC Que choisir
suppléée par Madame Florence PASTORINI, UFC Que choisir

7° - Collège des offreurs des services de santé

a) représentants des établissements publics de santé

- Monsieur Patrice BARBEROUSSE, Directeur CHU Besançon
suppléé par Monsieur Jean SCHMID, Directeur CH Belfort/Montbéliard

- Docteur Daniel BONNAFFOUX, Président CME CHS Dole
Suppléé par Docteur Benoît LEGRAND, Président CME CHS Novillars

- Docteur Christian FLORIOT, Président CME CHI Vesoul
suppléé par Docteur Pascale COUZON, Présidente CME CH Lons le Saunier

- Docteur Patrick GARBUIO, Président CME CHU Besançon
suppléé par Docteur Bernard THALAMY, Président CME CH Pontarlier

- Monsieur Denis VALZER, Directeur CH Lons le Saunier
suppléé par Monsieur Yves MAMIE, Directeur CH Dole

a) représentants des établissements privés de santé à but lucratif

- Madame Valérie FAKHOURY, Directrice Clinique St Vincent
suppléée par Monsieur Philippe LEVACHER, Directeur Polyclinique Franche-Comté

- Monsieur Jacques PIGNARD, Président CME Polyclinique Franche-Comté
suppléé par Monsieur Marc BOULENGER, Président CME Clinique St Martin

c) représentants des établissements privés de santé à but non lucratif

- Monsieur Didier FAYE, Directeur général AHFC
suppléé par Monsieur Victor SCHWACH, Directeur CRF Bretegnier
- Docteur Bruno RICHELET, Président CME AHFC
suppléé par Docteur André CHAPUIS, CRF Bretegnier

d) représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile

- Madame Carine MATHIEU, Directrice HAD Jura
suppléée par Madame Nicole MERICO, HAD Jura

e) représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

- Monsieur Gérard BARRET, APEI St Claude
suppléé par Denis NOALLY, ADAPEI Montbéliard
- Monsieur Robert CREEL, URIOPSS
suppléé par Monsieur Jean-Marie DUQUET, URIOPSS
- Monsieur Jean-Claude GUILLERMET, APF
suppléé par Monsieur Daniel MIDOT, APF
- Monsieur Jean-Pierre MULLER, ADAPEI Besançon
suppléé par Monsieur Marc BENGEL, ADAPEI Besançon

f) représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées,

- Madame Marie-Paule BELOT, UNA Franche-Comté
suppléée par Monsieur Philippe BREYSSE, ADMR Jura
- Madame Monique LANCELOT, Centre de Soins Dampierre sur Salou
suppléée par Madame Isabelle FAREY, SSIAD Pays de Mouthe
- Madame Marie-Noëlle SCHOELLER, CCAS Besançon
suppléée par Madame Martine CHENUS MARTHEY, CCAS Montbéliard
- Monsieur Joël BEUGIN, Mutualité Française Doubs
suppléé par Monsieur Pierre ALIXANT, Mutualité Française Doubs et Franche-Comté

g) représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

- Madame Claire GRANDJEAN, CNAPE
suppléée par Madame Michèle TELLI, Service Accueil Femmes En Difficulté

h) représentant parmi les responsables des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé

- Docteur Patrick VUATTOUX, maison médicale St Claude Besançon
suppléé par Docteur Marie-Pierre COLIN, centre de santé Léon Blum Belfort

i) représentant parmi les responsables des réseaux de santé implantés dans la région

- Monsieur Alexandre PITARD, Fédération des réseaux Franche-Comté
suppléé par Docteur Martine IEHL-ROBERT, Centre des Tilleroyes Besançon

j) représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins

- Docteur Alain STUDER, Association Comtoise de Régulation Libérale

suppléé par Docteur Emmanuelle MAIROT, Association Comtoise de Régulation Libérale

k) médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation

- Docteur Jean-Bernard BRAUN, SAMU Territoire de Belfort
suppléé par Docteur Jean Marc LABOUREY, SAMU Doubs

l) représentant des transporteurs sanitaires

- Monsieur François BONNET, ambulances Jussieu-Secours
suppléé par Madame Angélique LAZZARIS, taxis DSA et Lion

m) représentant de services départementaux d'incendie et de secours

- Colonel André BENKEMOUN, Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs
suppléé par Lieutenant-colonel TAILHARDAT, Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Saône

n) représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé

- Docteur Jean-Michel BADET, INPH
suppléé par Docteur Dominique FREMY, CMH-SNAMHP

o) membres des unions régionales des professionnels de santé

- Docteur Brigitte BERTIN-BELOT, URPS Médecins libéraux
suppléée par Docteur Patrice GAYET, URPS Médecins libéraux
- Monsieur Pascal BANEL, biologiste
suppléé par M. *en cours de désignation*
- Docteur Bernard BONOMI, chirurgien-dentiste
suppléé par Docteur Jacques MARTEL, chirurgien-dentiste
- Monsieur Baptiste FALIN, masseur kinésithérapeute
suppléé par Monsieur Sébastien PETREMENT, masseur kinésithérapeute
- Docteur Pierre LEGALERY, URPS Médecins libéraux
suppléé par Docteur Martial OLIVIER-KHOERET, URPS Médecins libéraux
- Monsieur Eric VERNIER, infirmier
suppléé par Madame Marie-Anne BONNEMAIN, infirmière

p) représentant de l'ordre des médecins

- Docteur Philippe CHAPUIS, Conseil régional de l'Ordre des médecins Franche-Comté
suppléé par Docteur Henri GUILLET, Conseil régional de l'Ordre des médecins Franche-Comté

q) représentant des internes en médecine

- Monsieur Nicolas VOLPI, Syndicat des Résidents Comtois
suppléé par Monsieur David GUENAT, Association des internes des Hôpitaux Besançon

8°- Collège de personnalités qualifiées

- Docteur Régis AUBRY, responsable du département soins palliatifs CHU Besançon, Président du Comité national de suivi du développement des soins palliatifs et de l'accompagnement
- M. *en cours de désignation*

Article 3: participent, avec voix consultative, aux travaux de la conférence régionale de santé et de l'autonomie et au sein de ses différentes formations

- le préfet de région ;
- le président du conseil économique et social régional;
- le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

- le directeur régional des affaires culturelles;
- le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale;
- le directeur régional des finances publiques;
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement;
- le directeur régional de l'alimentation, l'agriculture et la forêt;
- le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse;
- le directeur général de l'agence régionale de santé;
- le directeur de la caisse primaire d'assurance maladie du Doubs;
- Monsieur Emmanuel FAIVRE, représentant de l'organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole;
- Monsieur Jean-Claude BRADY, représentant de la caisse de base du régime social des indépendants.

Article 4 : la durée du mandat des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie est de quatre ans, renouvelable une fois, à compter de la date du présent arrêté, et jusqu'à la création de la fédération régionale des unions régionales des professionnels de santé, pour les représentants mentionnés au o du 7° collège.

Article 5 : le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de la notification pour les personnes auxquelles elle a été notifiée, ou dans sa publication pour les autres personnes, en formulant

- un recours gracieux auprès de la directrice générale de l'agence régionale de santé de Franche-Comté;
- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, 30 rue Charles Nodier à Besançon (25044 Cedex 3).

Article 6 : La directrice générale de l'Agence régionale de santé de Franche-Comté est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Franche-Comté.

Fait à Besançon, le 14 avril 2011

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
de Franche-Comté



Sylvie MANSION